

Mandat du Forum du Pacte mondial contre le diabète

Mis à jour le 5 novembre 2021

Préambule et finalité :

Le Forum du Pacte mondial contre le diabète (le Forum) est instauré par l'OMS afin que soient partagés et diffusés des points de vue, des idées et des informations pouvant contribuer à promouvoir la visée du Pacte mondial contre le diabète, qui est de réduire, au niveau mondial, le risque de diabète, de garantir que toutes les personnes chez qui un diabète a été diagnostiqué aient accès à un traitement et à des soins équitables, complets, abordables et de qualité et de favoriser la demande et la mise à disposition de ressources supplémentaires pour soigner le diabète, y compris par le biais de grandes initiatives de promotion. L'une des principales finalités du Forum est de garantir la collaboration et la coopération entre les membres de celui-ci et l'OMS.

Le Forum offre une tribune permettant à l'OMS et aux membres d'échanger des idées, des informations et des points de vue. En adhérant au Forum, les membres s'engagent à promouvoir la visée du Pacte mondial contre le diabète et d'œuvrer à sa concrétisation.

Le Pacte mondial contre le diabète repose quant à lui sur les vues et les aspirations des États Membres de l'OMS, telles qu'exprimées dans la résolution [WHA74.4](#).

https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R4-fr.pdf

Le Secrétariat de l'OMS sollicitera l'intérêt d'un groupe de parties prenantes, qu'il convoquera, pour constituer les membres du Forum.

1. Visée et objectifs du Pacte mondial contre le diabète

Le Pacte mondial contre le diabète a pour visée de réduire le risque de diabète et de garantir que toutes les personnes chez qui un diabète a été diagnostiqué aient accès à un traitement et à des soins équitables, complets, abordables et de qualité. Il a également pour objet de réduire les inégalités dans l'accès au diagnostic et au traitement, et de garantir que tout le monde puisse accéder aux soins au sein des services de soins de santé primaires. Il soutiendra par ailleurs la prévention du diabète de type 2, et ce en combattant l'obésité, la mauvaise alimentation et l'inactivité physique.

En outre, le Forum contribuera à soutenir les objectifs du Pacte mondial contre le diabète.



2. Objectifs du Forum et activités prévues

Objectif 1: Entreprendre des activités de promotion en vue de favoriser l'adhésion et de sensibiliser le public à la visée et aux objectifs du Pacte mondial contre le diabète.

Pour ce faire, les membres vont :

- A** Contribuer à encourager l'engagement politique des États Membres et des acteurs non étatiques.
- B** Mener des activités de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, qui a lieu chaque année le 14 novembre, ce qui suppose notamment de conseiller l'OMS sur son thème annuel et de proposer des moyens de renforcer cette initiative.
- C** Soutenir l'OMS dans ses activités de sensibilisation aux risques liés au diabète, à la prévention primaire et secondaire et aux caractéristiques d'un traitement du diabète de qualité.
- D** Promouvoir et diffuser les outils de l'OMS qui ont un rôle à jouer dans le traitement et la prévention du diabète.
- E** Soutenir, le cas échéant, les activités de promotion mondiales et régionales de l'OMS relatives au traitement et à la prévention du diabète.
- F** Contribuer à ce que voie le jour un récit commun qui puisse unir les patients, les prestataires de soins de santé, les décideurs et les autres parties prenantes concernées par le traitement et la prévention du diabète.

Objectif 2 : Promouvoir la mise en place de réseaux pour le partage de connaissances.

Pour ce faire, les membres vont :

- A** Apporter une contribution et diffuser les informations concernant les mesures prises pour étendre l'accès à l'insuline et aux technologies de la santé connexes.
- B** Partager les meilleures pratiques en matière de prévention du diabète, de promotion de la santé et de connaissances en matière de santé.
- C** Diffuser les travaux de recherche et les innovations dont ils sont eux-mêmes à l'origine ou émanant des parties prenantes qu'ils représentent.



3. Nature du Forum, Secrétariat du Forum et structure

Le Forum est un mécanisme informel permettant aux membres d'échanger des informations et de mettre en place des activités de promotion. Il s'efforce de réaliser sa mission par le biais des activités de sensibilisation, de collaboration et de mise en place de réseaux qu'entreprennent ses membres et n'est pas une entité juridique distincte.

Sous réserve de la disponibilité de ressources humaines et financières suffisantes, le Secrétariat du Forum (le Secrétariat) sera assuré par l'OMS.

4. Membres

Les membres du Forum doivent :

- Être une entité et non pas un individu ;
- Œuvrer activement dans le domaine du diabète et s'aligner sur les objectifs, la visée et les buts du Forum ;
- Disposer d'une structure organisée ;
- Agir concrètement en faveur de la résolution WHA74/A74 via des actions et des communications publiques ;
- S'engager à participer activement aux travaux du Forum ;
- Fournir des informations sur leur organisation et signer la déclaration de l'OMS relative à l'industrie du tabac/de l'armement.

Responsabilités des membres :

- Promouvoir les travaux, la vision, les buts et les objectifs du Forum ;
- Être à l'initiative d'activités, de discussions et de délibérations et y participer activement ;
- Partager des connaissances et des informations (enseignements tirés, études de cas, résultats des programmes, etc.) avec les autres membres ;
- Favoriser et renforcer, sans la compromettre, l'approche scientifique fondée sur des données factuelles qui sous-tend les travaux de l'OMS.

5. Réunions

Le Forum se réunit au moins une fois par an. L'Assemblée des membres se compose de deux délégués au maximum désignés par chaque membre.

Des réunions spéciales peuvent par ailleurs être convoquées, selon qu'il convient.

Lorsque cela est possible et utile, les réunions du Forum peuvent être combinées avec les réunions d'autres organes ou d'autres événements pertinents.



6. Responsabilités du Secrétariat de l'OMS

- Fournir, en consultation avec les membres, une orientation stratégique globale pour les travaux du Forum ;
- Examiner les demandes d'adhésion ;
- Organiser les réunions et établir leur ordre du jour.

7. Soutien du Secrétariat

Les principales responsabilités du Secrétariat sont d'apporter, selon qu'il convient, un soutien administratif et opérationnel au Forum sous réserve de la disponibilité des fonds et conformément aux règles, procédures et politiques de l'OMS. Cela suppose notamment :

- De gérer les affaires administratives quotidiennes du Forum ;
- De coordonner l'organisation de l'Assemblée des membres ;
- De procéder à l'évaluation et à la vérification diligente des demandes d'adhésion, de correspondre avec les membres et de confirmer l'admission de nouveaux membres ;
- De faciliter la mobilisation de l'ensemble des membres et l'élaboration de la stratégie du Forum, de manière à garantir le fonctionnement efficace du travail collaboratif ;
- De procéder à des examens périodiques du rôle, du fonctionnement et de l'impact du Forum et d'apporter, ou d'envisager d'apporter, des modifications au présent mandat, le cas échéant, en vue d'améliorer le fonctionnement du Forum ;
- D'établir des documents et de les diffuser à l'Assemblée des membres (ordres du jour, rapports de réunion ou liste de participants, par exemple) ;
- D'établir un répertoire central d'informations et de documents utiles pour le Forum.

